

Allocution de Nancy Neamtan,
présidente-directrice générale du
Chantier de l'économie sociale

Lors de la Conférence internationale
de l'OCDE
et du gouvernement du Canada

***Villes durables : lier la
compétitivité à la cohésion
sociale***

Montréal, 13 - 14 octobre 2005



CHANTIER
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

4200, rue Adam
Montréal (Québec) H1V 1S9
t. (514) 899-9916
f. (514) 899-0114
ecosoci@chantier.qc.ca
www.chantier.qc.ca

Allocution de Nancy Neamtan

Je voudrais remercier les organisateurs de cette conférence pour l'invitation à participer à ce panel. Je suis encouragée par le fait que quelqu'un comme moi, qui ne viens ni du gouvernement, ni du milieu de la recherche, mais plutôt d'une organisation de la société civile, puisse participer dans un forum international sur un sujet aussi important que celui de l'avenir de nos villes. Je devine que l'invitation est liée en partie au fait que je dirige une organisation, le Chantier de l'économie sociale, qui regroupe un ensemble d'organismes québécois travaillant quotidiennement à la construction d'une économie plus démocratique et inclusive.

Je devine que l'invitation est aussi liée au fait qu'il y a plus de 20 ans, au moment où je travaillais dans le milieu associatif dans un secteur défavorisé de Montréal, nous nous sommes posés exactement les mêmes questions que celles qui sont posées aux panélistes aujourd'hui. Et nous n'avons pas simplement posé des questions, nous avons aussi posé des gestes pour y répondre et ce faisant nous avons entrepris un processus qui a eu, au cours de ces deux décennies, des impacts importants sur le développement de Montréal.

La ville de Montréal d'aujourd'hui n'est pas la ville de Montréal d'il y a 20 ans. Elle est en bien meilleure posture et cela pour plusieurs raisons que d'autres, plus experts que moi, pourront présenter. Mais chose certaine, peu de gens peuvent nier le fait que plusieurs des projets les plus structurants, les plus innovateurs et les plus originaux à Montréal se trouvent dans des secteurs urbains qui ont été par le passé, les plus défavorisés de la métropole. Et que ces projets urbains contribuent concrètement au développement de la métropole.

Dans le Sud-Ouest de Montréal, par exemple, le Canal de Lachine est devenu un pôle de développement récréotouristique, de développement de la nouvelle économie et d'habitation tout en gardant une certaine fonction industrielle. Il y a 20 ans, c'était un dépotoir à ciel ouvert, avec des usines abandonnées sur les berges du canal et une des populations urbaines les plus pauvres du Canada. Aujourd'hui, on doit gérer la croissance.

Dans l'arrondissement Rosemont, sur le site des anciens ateliers ferroviaires du Canadien Pacifique, un site de 10 millions de pieds carrés, où l'activité ferroviaire a cessé définitivement en 1992, on retrouve deux projets urbains majeurs. Sur la moitié du terrain, il y a un développement résidentiel mixte, partagé entre du logement privé, du logement à loyer modique et du logement coopératif. Le site est devenu aujourd'hui le plus grand parc de logements sociaux au Canada,

même si en s'y promenant, grâce à une approche architecturale intégrée, personne ne pourrait le deviner. Sur l'autre 5 millions de pieds carrés se trouve le Technopôle Angus : un parc urbain d'entreprises en plein développement qui se distingue par son engagement envers le développement durable. Le site héberge à la fois des entreprises de la haute-technologie et des entreprises d'économie sociale.

D'ici quelques années, le Technopôle Angus comptera plus de 2 000 travailleurs provenant d'une centaine d'entreprises et son parc immobilier s'élèvera à plus d'un million de pieds carrés. Le Technopôle Angus est soutenu par la Société de développement Angus (SDA), un organisme à but non lucratif issu de la mobilisation du milieu et géré par des gens du milieu privé, associatif et syndical.

Troisième exemple : dans l'arrondissement Saint-Michel, le secteur le plus multiethnique et le plus pauvre de Montréal, l'espoir renaît depuis quelques années avec l'implantation de la Cité des arts du Cirque. Cette cité, connue sous le nom la Tohu, est un projet du Cirque du Soleil et de ses partenaires. Initialement centrée sur la volonté de faire de Montréal une capitale internationale des arts du cirque, sa mission s'est progressivement élargie à travers des échanges avec la communauté. Aujourd'hui, la Tohu a trois volets à sa mission, celle de faire de Montréal une capitale internationale des arts du cirque, celui de participer activement à la réhabilitation du 2^e plus grand site d'enfouissement de déchets situé en milieu urbain en Amérique du Nord et celle de contribuer au développement du quartier Saint-Michel, l'un des plus sensibles au Canada.

Un site récréotouristique sur les berges d'un canal, un technopole en pleine expansion sur un ancien site industriel, et une cité des arts du cirque érigée sur un dépotoir : trois projets très différents, mais ayant tous des caractéristiques similaires.

Premièrement, tous ces projets ont émergé suite à la mobilisation des milieux locaux et à la concertation d'un ensemble de partenaires. Ils n'ont pas été planifiés par des gouvernements supérieurs ni par des experts en urbanisme. Ils sont le fruit des rêves et de la détermination d'hommes et de femmes qui comprennent, à mon avis, le vrai sens de vivre dans la cité et d'exercer une citoyenneté active.

Deuxièmement, ce sont tous des projets qui intègrent, à des degrés différents, des dimensions économiques, sociales, environnementales et culturelles. À travers des politiques d'embauche locale, à travers un soutien actif aux entreprises d'économie sociale, à travers l'application de

critères du développement durable et d'autres moyens, ces initiatives contribuent activement à une croissance équilibrée et durable de la ville.

Troisièmement, ce sont tous des projets qui sont portés par des organisations de la société civile en partenariat avec des instances gouvernementales et des entreprises privées. À cet égard, ils représentent des pratiques innovatrices dans la gestion de la cité et des formes de gouvernance.

Finalement, ce sont tous des projets qui contribuent très concrètement au développement de la métropole et dont le rayonnement dépasse largement leur environnement immédiat.

En d'autres mots, ce sont des exemples concrets, à quelques minutes en métro de ce lieu, qui répondent haut et fort à la question qui nous est posée, à savoir si les secteurs urbains défavorisés peuvent devenir des pôles de croissance.

Mais cette réalité n'est pas le fruit du hasard. Elle est le résultat d'un processus de prise en charge, entamé il y a plus de 20 ans par des citoyens et citoyennes de ces quartiers, par des organismes, par des entreprises, par les syndicats, des acteurs culturels et d'autres en faveur du développement économique et social de leurs secteurs. Elle est également le résultat de l'appui des instances gouvernementales municipales, provinciales et fédérales, en faveur de ces démarches de développement économique communautaire.

C'est en 1989 que la ville de Montréal a adopté sa première politique de développement local en appui à des organisations de concertation locale, les corporations de développement économique communautaire (CDEC), pour qu'elles planifient et soutiennent des efforts de revitalisation.

Aujourd'hui, cette culture de concertation entre les milieux des affaires, les milieux culturels, syndicaux et associatifs, qui a commencé au niveau local, est partie prenante de notre façon de travailler dans toute la ville. Il y a bien sûr des poches de résistance. Mais dans l'ensemble - qu'il s'agisse des domaines de l'habitation, de la création d'entreprises, de la vie culturelle ou du développement social - cette culture de concertation est présente et contribue au renforcement de l'attractivité de Montréal.

Bien sûr ces initiatives ne constituent pas la recette magique pour la croissance. Mais elles assurent au moins que les fruits de la croissance seront mieux partagés, permettant de maintenir une cohésion sociale essentielle au développement de la métropole.

Ce n'est pas non plus la formule magique pour attirer des entreprises. Mais la revitalisation des quartiers sensibles contribue certainement à l'amélioration de la qualité de vie et au développement d'une main-d'œuvre qualifiée, deux éléments essentiels pour le maintien et le développement de nouvelles entreprises.

En sept minutes, je ne peux tirer des leçons de vingt ans de travail pour la revitalisation de quartiers urbains. Mais s'il y avait un message à passer sur cette tribune prestigieuse, cela serait celui de l'importance de toujours se rappeler qu'une ville, au-delà de l'immensité de la brique et du béton, est en premier lieu un milieu de vie. Et que les hommes et femmes qui y habitent, de toutes origines et de toutes classes sociales peuvent, si on leur donne la chance, contribuer activement au développement de la ville dans toutes ses dimensions. Les politiques publiques doivent en tenir compte et encourager cette implication citoyenne sans laquelle les plus beaux projets et les belles ambitions des élus sont voués à l'échec.

À propos du Chantier de l'économie sociale

Le Chantier de l'économie sociale est une organisation autonome visant la promotion et le développement de l'économie sociale au Québec. Corporation à but non lucratif, le Chantier réunit des promoteurs d'entreprises d'économie sociale (coopératives et organismes sans but lucratif) œuvrant dans de multiples secteurs d'activités (environnement, services de proximité, communications, loisir, habitation, ressources naturelles, enfance-famille, formation, financement, culture, etc.) ainsi que des réseaux d'organismes travaillant au développement des collectivités en milieu rural et urbain et les grands mouvements sociaux.